

Conditions et procédures d'admission aux études Master

Portfolio numérique de travaux personnels
Entretiens d'admission

Le Master of Arts en Architecture d'intérieur est conduit par la HEAD – Genève.

L'admission se fait par un concours organisé en deux tours.

Tou.te.x.s les candidat.e.x.s doivent **s'inscrire en ligne jusqu'au 13 avril 2021** sur www.head-geneve.ch.
Seuls les formulaires en ligne dûment remplis et validés seront pris en considération.

Le premier tour du concours consiste en l'examen par une commission de professeur.e.x.s du portfolio numérique de travaux personnels de chaque candidat.e.x (voir ci-dessous).

Le deuxième tour du concours consiste en un entretien d'admission individuel (voir ci-dessous) auquel les candidat.e.x.s retenu.e.x.s à l'issue du premier tour sont convoqué.e.x.s par email.

Les entretiens individuels d'admission Master ont lieu **entre le 3 et le 11 mai 2021**, en français ou en anglais. **En raison de la situation sanitaire actuelle, les entretiens sont réalisés à distance.**

Les candidat.e.x.s doivent être titulaires d'un **diplôme de Bachelor de niveau universitaire ou HES** ou d'un titre étranger jugé équivalent, ou être en mesure d'obtenir le diplôme de Bachelor avant le 1^{er} septembre 2021. Il appartient aux candidat.e.x.s de faire la preuve que les conditions d'admission sont remplies. La HEAD – Genève se réserve le droit de vérifier scrupuleusement la validité des diplômes d'écoles privées et des diplômes étrangers.

Une taxe d'inscription de CHF 150.- est exigée.

Une preuve du paiement doit être annexée au formulaire d'inscription en ligne. Cette taxe est non remboursable.

Un.e.x candidat.e.x ne peut pas s'inscrire à plus de deux formations. Les candidat.e.x.s qui s'inscrivent à deux formations doivent passer le concours spécifique de chacune des formations. **La réussite d'un concours ne donne accès qu'à la formation spécifique pour laquelle il a été organisé.**

Les candidat.e.x.s seront averti.e.x.s des résultats du concours par email individuel.

Les candidat.e.x.s ayant réussi le concours d'admission doivent confirmer leur inscription à la HEAD – Genève au plus tard le 31 mai 2021. L'admission définitive à la HEAD – Genève est conditionnée à l'obtention du titre de Bachelor requis.

Portfolio numérique de travaux personnels

Entretiens d'admission

Les candidat.e.x.s doivent constituer un **portfolio numérique de travaux personnels**.

Le portfolio numérique de travaux personnels devra être téléversé (uploaded) sur une plateforme dédiée au plus tard le 13 avril 2021. Un lien personnel sur la plateforme sera envoyé à chaque candidat.e.x une fois que le formulaire d'inscription en ligne aura été totalement rempli et validé.

Le portfolio de travaux personnels doit démontrer des **compétences de design de niveau avancé**. Il comprend un choix riche et réfléchi de réalisations récentes ou de projets en cours d'élaboration. Le choix des travaux inclus dans le portfolio doit permettre de comprendre **le positionnement professionnel ou la recherche** de chaque candidat.e.x et d'envisager ses **potentiels de développement**.

Le portfolio peut comprendre tous les types de travaux jugés pertinents pour la candidature : recherches, esquisses, dessins, photos, reproductions, plans, publications, productions numériques, vidéos, documentation sur les activités de design ou les expériences de recherche, etc.

Le portfolio comprend également :

- Un texte énonçant le projet de formation envisagé : développement du travail de design et/ou de recherche (max. 5'000 signes).
- Un curriculum vitae complet détaillant les études suivies et les expériences professionnelles ou créatives acquises.
- Un texte de présentation personnel détaillant les motivations et le positionnement intellectuel et professionnel dans le champ du design contemporain (max. 3'000 signes).
- Deux lettres de recommandation.

Tous les fichiers fournis sont en format PDF (textes, photos, dessins, schémas, plans, etc.). Les sites internet, blogs, Tumblr, Instagram personnels peuvent être mentionnés sous forme de liens dans un document figurant sur la plateforme. Les vidéos (ou extraits) d'une durée maximale de 10 minutes, sont déposées sur la plateforme (150 Mo max. par vidéo) ou fournies sous forme de liens YouTube ou Vimeo (avec identifiant et mot de passe si nécessaire). Les vidéos ont un poids maximal de 300 Mo par vidéo, les autres fichiers ont un poids maximal de 50 Mo par fichier.

Les candidat.e.x.s retenu.e.x.s pour le deuxième tour sont libres d'ajouter les éléments supplémentaires qu'ils.elles jugent pertinents lors des entretiens individuels.

Les portfolios numériques des candidat.e.x.s seront effacés de la plateforme à l'issue du processus d'admission.